

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL
Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai

Fonds de dotation LIFTI

25 rue de la Boétie

75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Fonds de dotation LIFTI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 19 décembre 2016 au 31 décembre 2017

Aux membres de l'organe délibérant,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation LIFTI relatifs à l'exercice du 19 décembre 2016 au 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 19 décembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL
Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL
Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 9 mars 2018

Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés


Rémy AINE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	404		404	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	54 017		54 017	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (II)	54 422		54 422
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)			
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		54 422		54 422

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Fonds associatifs	Fonds propres	
	Fonds associatifs sans droit de reprise	49 746
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	
	Ecarts de réévaluation	
	Réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	1 675
	Total des fonds propres	51 421
	Autres fonds associatifs	
	Fonds associatifs avec droit de reprise	
- Apports		
- Legs et donations		
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Droits des propriétaires		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs		
Total des fonds associatifs	51 421	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels affectés		
Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES	
	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	
	Emprunts et dettes financières divers	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	DETTES D'EXPLOITATION	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252
	Dettes fiscales et sociales	
	DETTES DIVERSES	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 748	
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	3 000	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	54 422	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 675,40	
(1) Dont à moins d'un an	3 000	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES		



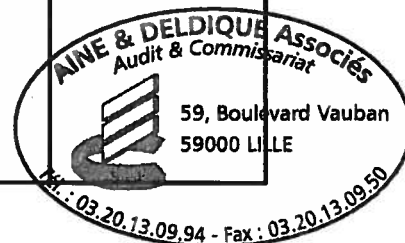
Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2017

12 mois

		31/12/2017	
		12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	92 254	
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	92 254	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	1 560
		Variation de stock	
Autres achats et charges externes		88 382	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Rémunération du personnel			
Charges sociales			
Subventions accordées par l'association			
Dotation aux amortissements et dépréciations			
Dotation aux provisions			
Autres charges		637	
Total des charges d'exploitation		90 579	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		1 675	
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
		Intérêts et produits financiers	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	1 675	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		92 254	
TOTAL DES CHARGES		90 579	
EXCEDENT ou DEFICIT		1 675	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le fonds de dotation a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Le fonds de dotation s'est également conformé aux prescriptions du règlement 2009-01 du CRC du 3 décembre 2009 pour l'établissement de ses comptes. Cet avis, obligatoire à compter du 1er janvier 2010, est relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

Le bilan de l'exercice présente un total de 54 422 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 92 254 euros et un total charges de 90 579 euros, dégageant ainsi un résultat de 1 675 euros.

L'exercice considéré débute le 19/12/2016 et finit le 31/12/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Reconnaissance des produits

Les dons et versements reçus sont comptabilisés dès leur réception au passif du bilan au compte fonds associatifs sans droit de reprise. A la clôture de l'exercice, une quote part de ces produits est comptabilisée au compte de résultat en fonction de la consommation et de l'avancement des projets du fonds du dotation.

Dotation initiale

Lors de la constitution du fonds, les 5 membres fondateurs se sont engagés à verser 230 000€ dans un délai de 5 ans maximum.

A ce jour 74 000€ euros ont été versés au titre de l'exercice 2017. Le fonds bénéficie donc d'un engagement de versement de 156 000 euros de la part des membres fondateurs.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers	404	404		
Charges constatées d'avance				
	TOTAL DES CREANCES	404	404	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	252	252		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	2 748	2 748			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	3 000	3 000		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise		142 000	92 254	49 746
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		1 675		1 675
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL		143 675	92 254	51 421